



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TRITON GR 5M SURFACTANT

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit TRITON GR 5M SURFACTANT
Numéro du produit 12009
UFI UFI: 3AR4-30UR-400X-TU29

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Tensioactif

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No. 12009

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225
Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H336
Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

TRITON GR 5M SURFACTANT

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
 P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.

UFI

UFI: 3AR4-30UR-400X-TU29

Contient

DOCUSATE SODIQUE, PROPANE-2-OL

2.3. Autres dangers

En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants. Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

DOCUSATE SODIQUE >= 56.0 - <= 60.0%		
Numéro CAS: 577-11-7	Numéro CE: 209-406-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119491296-29-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318		
PROPANE-2-OL >=18.0 - <=24.0%		
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-XXXX
Estimation de la toxicité aiguë (orale) :5840 mg/kg Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :13900 mg/kg Arvio akuutista myrkyllisydestä (hengitettynä):> 10000 ppmGaz6 heures		
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336		

TRITON GR 5M SURFACTANT

WATER	>=14.0 - <=24.0%
Numéro CAS: 7732-18-5	Numéro CE: 231-791-2

Classification

Non Classé

DI-2-ETHYLHEXYLMALEATE**>=0.6 - <1.0%**

Numéro CAS: 142-16-5

Numéro CE: 205-524-5

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119524002-60

Facteur M (chronique) = 1

Classification

STOT RE 2 - H373

Aquatic Chronic 1 - H410

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Information générale**

Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

Inhalation

Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Il peut être dangereux pour le personnel de premiers secours de pratiquer la réanimation par bouche-à-bouche. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage. Prévoir une douche de sécurité à proximité du poste de travail.

Contact oculaire

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer à rincer pendant 30 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Prévoir une fontaine oculaire. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Inhalation**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut provoquer un essoufflement similaire à celui de l'asthme. Une surexposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation des voies respiratoires supérieures. Sévère irritation pulmonaire. Dépression du système nerveux central. Mal de tête. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Hypotension (faible pression artérielle). Insuffisance respiratoire.

Contact cutané

Provoque une irritation cutanée. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

TRITON GR 5M SURFACTANT

Contact oculaire Peut provoquer les lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et dans les zones basses. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone. Soufre.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Eliminer toute source d'inflammation. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Evacuer la zone.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Evacuer la zone. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Tenir le dos contre le vent. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Eliminer toute source d'inflammation. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

TRITON GR 5M SURFACTANT

Méthodes de nettoyage

Liquide et vapeurs très inflammables. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Do not flush away residues with water. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Mise en garde concernant les emballages vides (le cas échéant) : Les emballages vides peuvent contenir des résidus et être dangereux. NE PAS METTRE SOUS PRESSION, COUPER, SOUDER, BRASER, PERCER, MEULER NI EXPOSER CES EMBALLAGES À LA CHALEUR, AUX FLAMMES, AUX ETINCELLES, A L'ELECTRICITE STATIQUE OU A D'AUTRES SOURCES D'IGNITION; ILS POURRAIENT EXPLOSER ET BLESSER OU TUER. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Mettre les conteneurs et l'appareillage de transfert à la terre pour éliminer les étincelles provenant de l'électricité statique. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes. Réducteurs forts.

Classe de stockage

Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

PROPANE-2-OL

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les composants

Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

TRITON GR 5M SURFACTANT

DOCUSATE SODIQUE (CAS: 577-11-7)

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 18.8 mg/kg/jour Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 13 mg/m ³
PNEC	eau douce; 0.0066 mg/l eau de mer; 0.0066 mg/l rejet intermittent; 0.066 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 122 mg/l Sédiments (eau douce); 0.653 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.0653 mg/kg Sol; 0.138 mg/kg

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

DNEL	Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 888 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 500 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 319 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 89 mg/m ³ Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg/jour
PNEC	- eau douce; 140.9 mg/l - eau de mer; 140.9 mg/l - rejet intermittent; 140.9 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 2251 mg/l - Sédiments (eau douce); 552 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 552 mg/kg - Sol; 28 mg/kg

DI-2-ETHYLHEXYLMALEATE (CAS: 142-16-5)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.95 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.95 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.42 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 3.91 mg/cm ²
PNEC	- eau douce; 0.00104 mg/l - eau de mer; 0.000104 mg/l - rejet intermittent; 0.00619 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l - Sédiments (eau douce); 15.95 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 1.595 mg/kg - Sol; 3.19 mg/kg p.c. /jour

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.

TRITON GR 5M SURFACTANT

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 2 heures. Polyéthylène chloré (CPE) Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polyéthylène. Polychlorure de vinyle (PVC) Epaisseur: > 0.35 mm Ne pas utiliser les moyens suivants: Alcool polyvinylique (PVA). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ ignifuges.
Mesures d'hygiène	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à vapeurs organiques. Gas filter, type A EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Jaune.
Odeur	Acre.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 5.8 Méthode par le calcul.
Point de fusion	Non applicable.
Point d'écoulement	- 48°C Méthode par le calcul.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	87°C @ 760 mm Hg Méthode par le calcul.
Point d'éclair	22°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.

TRITON GR 5M SURFACTANT

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 2.0 % Méthode par le calcul. Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 12.7 % Méthode par le calcul.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	30.4 mm Hg @ 20°C Méthode par le calcul.
Densité de vapeur	2.19 Méthode par le calcul.
Densité relative	1.019 @ 25°C Méthode par le calcul.
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Complètement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	49 cSt @ 25°C Méthode par le calcul.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information disponible.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Ne polymérisera pas.
---	----------------------

10.4. Conditions à éviter

TRITON GR 5M SURFACTANT

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants. Réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone. Soufre.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 570,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) Ce produit a une faible toxicité. DL₅₀ 3570 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 525,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2525 mg/kg, Cutanée,

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Indéterminé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée. Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

TRITON GR 5M SURFACTANT

Organes cibles Système nerveux central

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut provoquer un essoufflement similaire à celui de l'asthme. Une surexposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation des voies respiratoires supérieures. Sévère irritation pulmonaire. Dépression du système nerveux central. Mal de tête. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Hypotension (faible pression artérielle). Insuffisance respiratoire.

Ingestion Ce produit a une faible toxicité. Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

DOCUSATE SODIQUE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 2 100,0
mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2100 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 2 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée 2 525,0
(DL₅₀ mg/kg)

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2525 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ Indéterminé.
inhalation)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Provoque une irritation cutanée.
cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Provoque des lésions oculaires graves.
graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

TRITON GR 5M SURFACTANT

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 750 mg/kg, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 840,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) OECD 401

ETA orale (mg/kg) 5 840,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 13 900,0

Espèces Lapin

TRITON GR 5M SURFACTANT

Indications (DL₅₀ cutanée) OECD 402

ETA cutanée (mg/kg) 13 900,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ gaz ppmV) 10 000,0

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ (6h) >10000 ppm, Inhalatoire, Rat OECD 403

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vivo Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

TRITON GR 5M SURFACTANT

Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Organes cibles	Reins Foie

DI-2-ETHYLHEXYLMALEATE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL ₅₀ orale)	DL ₅₀ > 2000 mg/kg, Orale, Rat
--------------------------------------	---

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL ₅₀ cutanée)	DL ₅₀ 14000 mg/kg, Cutanée, Lapin
--	--

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal	Légèrement irritant. Lapin OECD 404
----------------------	-------------------------------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non irritant. Lapin
--	---------------------

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Non sensibilisant. Cobaye OECD 406
-------------------------	------------------------------------

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Test de Ames: Négatif. OECD 471
-----------------------------------	---------------------------------

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-----------------	--

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---	--

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Pas d'information disponible.
---------------------------	-------------------------------

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
------------------------------	---

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Pas d'information disponible.
-----------------------	-------------------------------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
-------------	--

Informations écologiques sur les composants

DOCUSATE SODIQUE

Écotoxicité	On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.
-------------	--

TRITON GR 5M SURFACTANT

PROPANE-2-OL

Écotoxicité Le produit ne devrait pas être toxique pour les organismes aquatiques.

DI-2-ETHYLHEXYLMALEATE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

DOCUSATE SODIQUE

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 49 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 15.2 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 82.5 mg/l, Algues

PROPANE-2-OL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 48 heures: 9640 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 10000 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 7 jours: 1800 mg/l, Algues

DI-2-ETHYLHEXYLMALEATE

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC₅₀, 96 heures: > 100 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 59.5 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: > 0.619 mg/l,
OECD 201

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

12.2. Persistance et dégradabilité

TRITON GR 5M SURFACTANT

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

DOCUSATE SODIQUE

Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable. Ce tensioactif est conforme aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.
Biodégradation	- Dégradation 91%: 28 jour (OECD 310)

PROPANE-2-OL

Persistence et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable.
Demande biologique en oxygène	53 %

DI-2-ETHYLHEXYLMALEATE

Persistence et dégradabilité	Le produit est biodégradable.
-------------------------------------	-------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

DOCUSATE SODIQUE

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage	log Pow: 2

PROPANE-2-OL

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable.
Coefficient de partage	log Pow: 0.05 OECD 107

DI-2-ETHYLHEXYLMALEATE

Potentiel de bioaccumulation	Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.
Coefficient de partage	: ~7.24

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

DOCUSATE SODIQUE

TRITON GR 5M SURFACTANT

Mobilité Aucune information disponible.

PROPANE-2-OL

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Tension de surface 22.7 mN/m @ 20°C

DI-2-ETHYLHEXYLMALEATE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

DOCUSATE SODIQUE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PROPANE-2-OL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

DI-2-ETHYLHEXYLMALEATE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

DOCUSATE SODIQUE

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

PROPANE-2-OL

Autres effets néfastes Pas de données disponibles.

DI-2-ETHYLHEXYLMALEATE

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

TRITON GR 5M SURFACTANT

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1993
N° ONU (IMDG)	1993
N° ONU (ICAO)	1993
N° ONU (ADN)	1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTAINS PROPAN-2-OL)
Nom d'expédition (IMDG)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTAINS PROPAN-2-OL)
Nom d'expédition (ICAO)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS PROPAN-2-OL)
Nom d'expédition (ADN)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTAINS PROPAN-2-OL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Etiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-E
-----	----------

TRITON GR 5M SURFACTANT

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes
d'intervention d'urgence •3YE

Numéro d'identification du
danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 sur les détergents, modifié.

**Directive Seveso - Maîtrise
des dangers liés aux
accidents majeurs**

P5c

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

TRITON GR 5M SURFACTANT

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Flam. Liq. 2 - H225: Sur la base de résultats de test. Skin Irrit. 2 - H315: Méthode par le calcul. Eye Dam. 1 - H318: Méthode par le calcul. STOT SE 3 - H336: Sur la base de résultats de test. Aquatic Chronic 3 - H412: Méthode par le calcul.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

11/08/2022

TRITON GR 5M SURFACTANT

Numéro de version	5.000
Remplace la date	22/04/2022
Numéro de FDS	12009
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Lisa Bland

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition Use as a fuel - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isopropanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457558-25-XXXX
Numéro CAS	67-63-0
Numéro CE	200-661-7
Numéro index UE	603-117-00-0
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Industrial
Portée du processus	Comprends l'utilisation en tant que carburant (ou carburant additif), y compris les activités liées au transfert, à l'utilisation, à la maintenance et au traitement des déchets.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC16 Utilisation des carburants

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use as a fuel - Industrial

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Aucun scénario d'exposition nécessaire.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Eviter le contact direct des yeux avec le produit, ne pas se frotter les yeux avec des mains sales. Vider les systèmes avant ouverture et entretien de l'équipement. Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur. stocker la substance dans un système fermé.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Transfert de masse Transport par conduits fermés Transvasement de baril/quantités utiliser des pompes à tambour ou vidanger soigneusement le conteneur.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a fuel - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isopropanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457558-25-XXXX
Numéro CAS	67-63-0
Numéro CE	200-661-7
Numéro index UE	603-117-00-0
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Professional
Portée du processus	Comprends l'utilisation en tant que carburant (ou carburant additif), y compris les activités liées au transfert, à l'utilisation, à la maintenance et au traitement des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC16 Utilisation des carburants

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Use as a fuel - Professional

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Eviter le contact direct des yeux avec le produit, ne pas se frotter les yeux avec des mains sales. stocker la substance dans un système fermé. Transfert de masse Transport par conduits fermés Transvasement de baril/quantités utiliser des pompes à tambour ou vidanger soigneusement le conteneur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Vider les systèmes avant ouverture et entretien de l'équipement. Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur. Transfert de masse Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Transvasement de baril/quantités Éviter les déversements lors de la déconnexion de la pompe.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Aucun scénario d'exposition nécessaire.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a fuel - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isopropanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457558-25-XXXX
Numéro CAS	67-63-0
Numéro CE	200-661-7
Numéro index UE	603-117-00-0
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Consumer
Portée du processus	Comprend les applications du consommateur en combustibles liquides.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC13 Carburants
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
--	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Aucun scénario d'exposition nécessaire.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 Pa.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
<u>quantités utilisées</u>	Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 37,500 g.

Use as a fuel - Consumer

PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 3,750 g. PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin PC13_6 Liquide: Combustible pour appareil de chauffage Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 750 g. PC13_5 Liquide: Huile à lampe Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 100 g.

Fréquence et durée d'utilisation

Comprend l'application jusqu'à 1 time per semaine.
Comprend l'application jusqu'à 1 time per jour.
Temps d'application: 2 heures
Sauf indications contraires.

PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin PC13_6 Liquide: Combustible pour appareil de chauffage Comprend l'application jusqu'à 26 jours/ans. PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules Couvre l'exposition jusqu'à 0.05 heures par événement. PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin Couvre l'exposition jusqu'à 0.03 heures par événement. PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement. PC13_5 Liquide: Huile à lampe Couvre l'exposition jusqu'à 0.01 heures par événement. PC13_6 Liquide: Combustible pour appareil de chauffage Couvre l'exposition jusqu'à 8 heures par événement.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 420 cm². Sauf indications contraires.

PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters PC13_5 Liquide: Huile à lampe Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 210 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³. Sauf indications contraires. PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin Comprend l'application dans un espace de 100 m³.

Taux de ventilation Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires. PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin Comprend l'application en extérieur. PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin comprend l'application dans un garage particulier (34m³) par une aération typique.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Use as a fuel - Consumer

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Use in oil field drilling and production operations - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isopropanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457558-25-XXXX
Numéro CAS	67-63-0
Numéro CE	200-661-7
Numéro index UE	603-117-00-0
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in oil field drilling and production operations - Industrial
Portée du processus	Méthodes de forage et de production offshore (y compris boues de forage et nettoyage des puits de forage) y compris transport, préparation sur site, utilisation du trépan, opérations de vibreur et maintenance.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use in oil field drilling and production operations - Industrial

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Aucun scénario d'exposition nécessaire.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).
On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Use in oil field and production operations - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Isopropanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457558-25-XXXX
Numéro CAS	67-63-0
Numéro CE	200-661-7
Numéro index UE	603-117-00-0
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in oil field and production operations - Professional
Portée du processus	Méthodes de forage et de production offshore (y compris boues de forage et nettoyage des puits de forage) y compris transport, préparation sur site, utilisation du trépan, opérations de vibreur et maintenance.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use in oil field and production operations - Professional

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Aucun scénario d'exposition nécessaire.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer une ventilation générale par des moyens mécaniques.
On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.
les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.